

Je ne pose pas au prophète, mais qu'il me soit permis de signaler ce que nous gagnerions à déchirer nos accords internationaux. Notre monnaie s'en trouverait dévaluée de 25 à 35 p. 100 peut-être. Le Canada, dira-t-on, pourrait frapper de droits antidumping de 25 à 35 p. 100 les marchandises américaines, ce qui serait tant mieux car nos gens achèteraient plus de produits canadiens. Cette thèse, je l'avoue, ne me dit rien qui vaille. Notre économie, comme on l'a constaté durant la période de restrictions monétaires, est si étroitement liée à celle des États-Unis que notre existence industrielle même dépend d'harmonieuses relations avec ces derniers. Je n'aimerais pas qu'on augmentât notre tarif douanier actuel de 20 à 30 p. 100 car le coût de la vie chez nous monterait d'autant.

A mon sens, la situation se corrigera d'elle-même avec le temps tandis que le chaos résulterait d'un protectionnisme au bénéfice de l'industrie. Certains souligneront peut-être les avantages financiers que gagnerait le Canada à pouvoir inonder de ses produits le marché américain, ce qui serait tout à fait à l'encontre des accords intervenus entre les pays occidentaux, y compris les États-Unis. Sommes-nous sages, cependant, de compter que le Congrès américain ne sourcillerait pas devant une telle politique canadienne et n'exigerait pas une augmentation du tarif douanier pour raison de concurrence déloyale. En vérité, le Congrès prendrait tout probablement pour attitude que le Canada n'observe pas les règles du jeu dans ses rapports avec le reste du monde. J'exprime simplement mon opinion sur cette question controversée.

L'honorable M. Haig: Mon collègue me permet-il de l'interrompre? Lorsqu'il existait parité entre le dollar canadien et le dollar américain, le leader du Gouvernement ne s'est-il pas opposé quand j'ai proposé une réduction de 10 p. 100?

L'honorable M. Robertson: A mon sens, ce n'était qu'un argument plus solide contre une mauvaise politique. Je regrette la dévaluation de 10 p. 100 apportée à notre monnaie en plus des tarifs douaniers déjà imposés. Il s'ensuit que l'industrie et les particuliers au Canada paient plus cher les importations en provenance des États-Unis. Je ne crois pas à la dévaluation.

L'honorable M. Duff: Très bien!

L'honorable M. Robertson: Sans vouloir m'étendre davantage, sur ce point je mets cependant les sénateurs en garde contre le grave danger que courraient les hommes d'affaires du pays s'ils étaient convaincus que nous n'avons pas besoin d'améliorer la qualité de nos produits ni d'en abaisser le prix de revient pour trouver de nouveaux débouchés, mais qu'il suffirait au Gouvernement actuel ou à un autre de supprimer les régies.

A diverses reprises, on m'a donné à entendre que le Sénat pourrait rendre un grand service s'il étudiait les importants problèmes qui confrontent notre commerce. Est-ce que ce ne serait pas rendre un service signalé à l'industrie et au commerce en général que d'entreprendre sur les questions relatives au commerce une vaste enquête qui embrasserait les cinq ou dix prochaines années? Dans l'Ouest du pays, par exemple, on a fait d'importantes découvertes de pétrole et certains se demandent s'il sera possible d'en exporter aux États-Unis. N'a-t-on pas également trouvé d'importants gisements de minerai de fer au Labrador? On peut produire ces denrées en quantité qui dépasse de beaucoup la capacité de consommation du pays. L'avenir du Canada dépend entièrement de sa capacité de maintenir le volume de ses exportations en face de la concurrence qu'il doit soutenir sur les marchés mondiaux. Un niveau raisonnable d'exportations assurera le maintien du programme d'immobilisations. En outre, espérons que nous continuerons à faire preuve d'un bon jugement afin d'assurer une distribution raisonnable des fruits provenant de la mise en valeur et de l'exportation de nos ressources naturelles.

Bien que la vie économique du Canada puisse avoir ses périodes de flux et de reflux, je ne crains pas de crise grave si le commerce de notre pays est bien dirigé.

Des voix: Très bien!

L'honorable M. Gershaw: Honorables sénateurs, je propose le renvoi de la suite du débat à une séance ultérieure.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'au lundi 27 février, à 8 heures du soir.